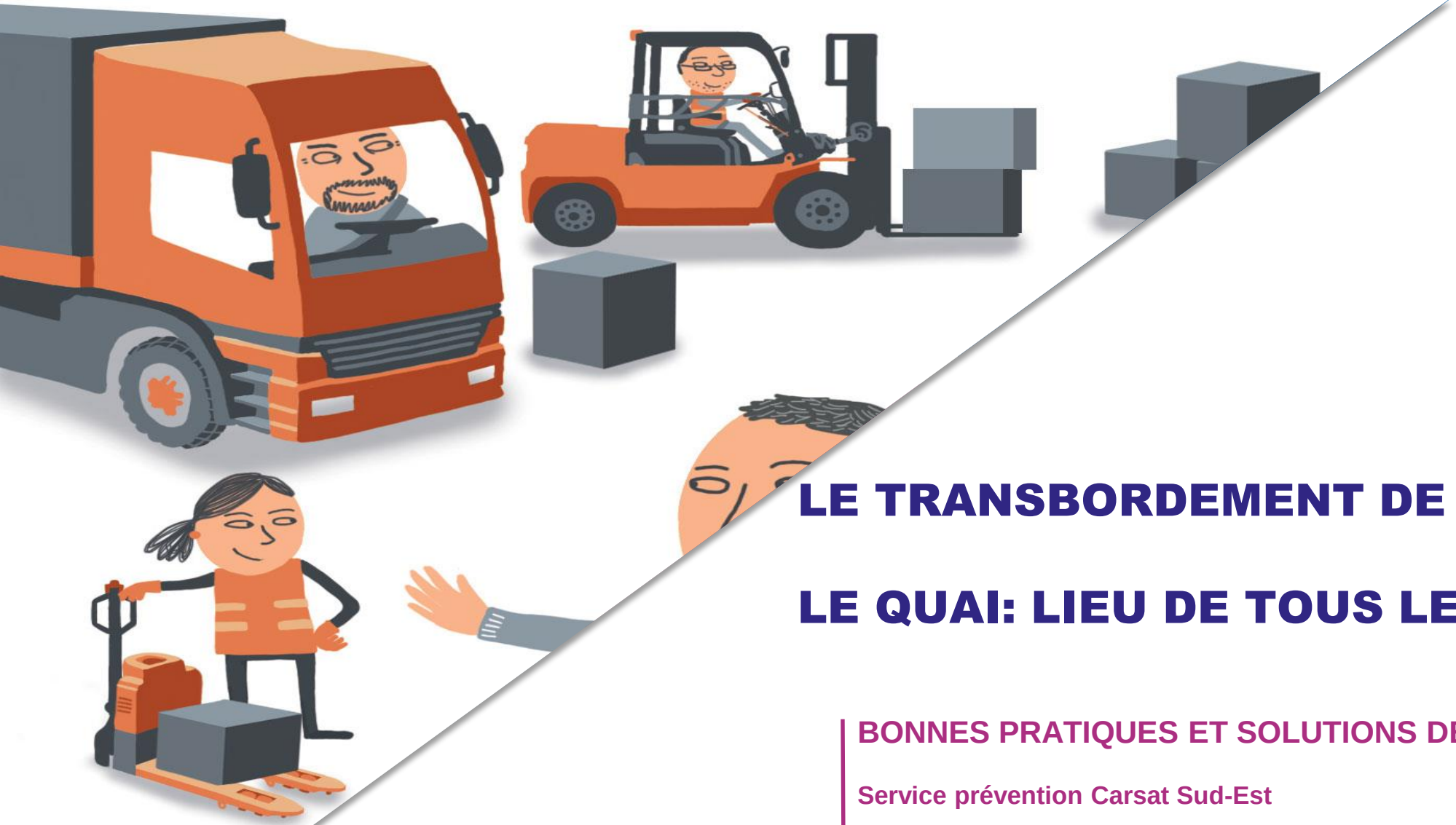

ATELIERS entreprises

LE TRANSBORDEMENT DE MARCHANDISES

LE QUAI: LIEU DE TOUS LES DANGERS !

BONNES PRATIQUES ET SOLUTIONS DE PREVENTION

Service prévention Carsat Sud-Est

Jean-Michel SCOTTO D'ANIELLO
Olivier TROJANI
Stéphane FLORENCE

L'Assurance Maladie RISQUES PROFESSIONNELS

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION : Carsat Retraite & Santé au travail Sud-Est

DES ACCIDENTS ET DES MALADIES PROFESSIONNELLES

L'activité de travail, **dans certaines conditions**, peut engendrer des atteintes à la santé de nature diverse.

Lorsqu'elles surviennent brutalement sur les lieux de travail, elles donnent lieu à une reconnaissance en **accident du travail** …

… pouvant aller jusqu'à des pathologies reconnues en **maladies professionnelles**

ZOOM SUR
LE TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES (TRM)

- Secteur stratégique de l’économie nationale
- Maillon essentiel de l’aménagement des territoires
- **Accuse une sinistralité plus élevée que les autres secteurs**

ATELIERS entreprises

DES ACCIDENTS FRÉQUENTS ET PLUS GRAVES

La sinistralité du secteur TRM

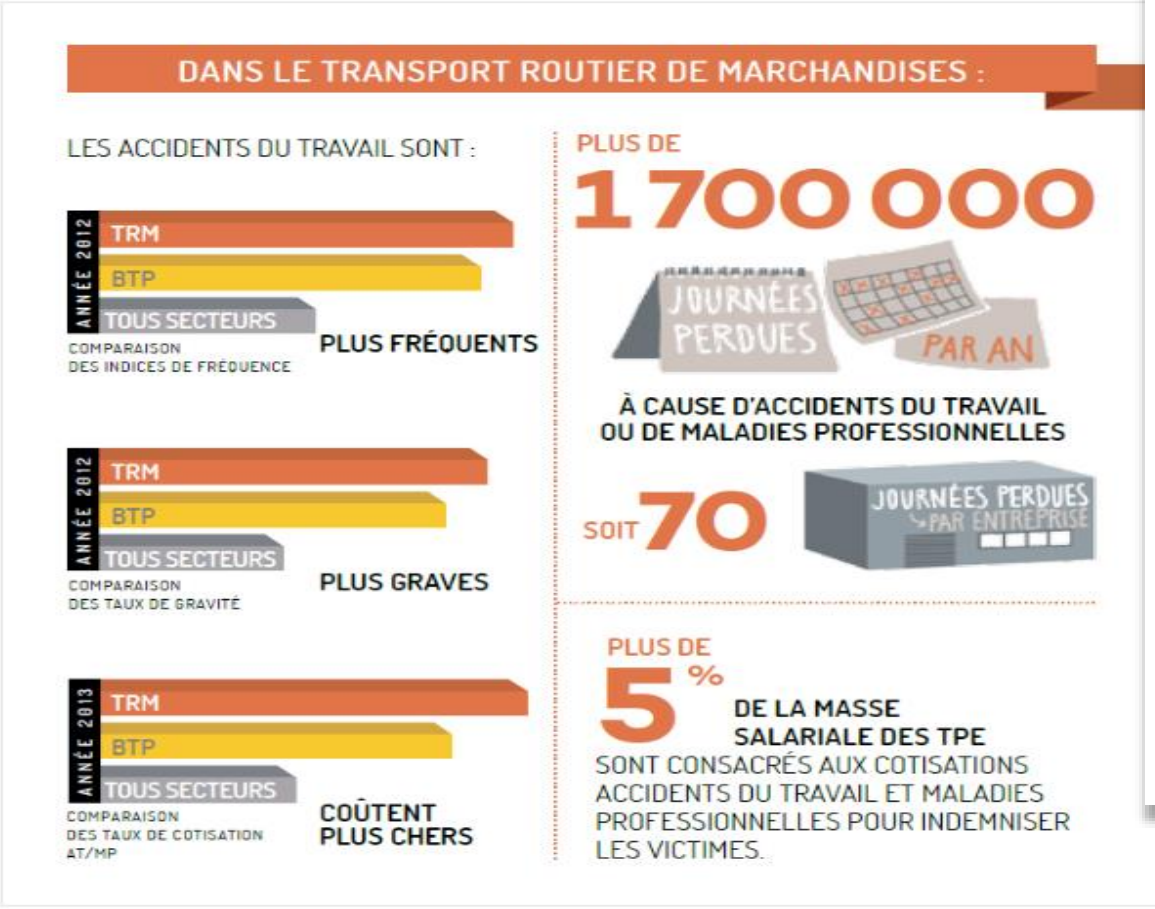

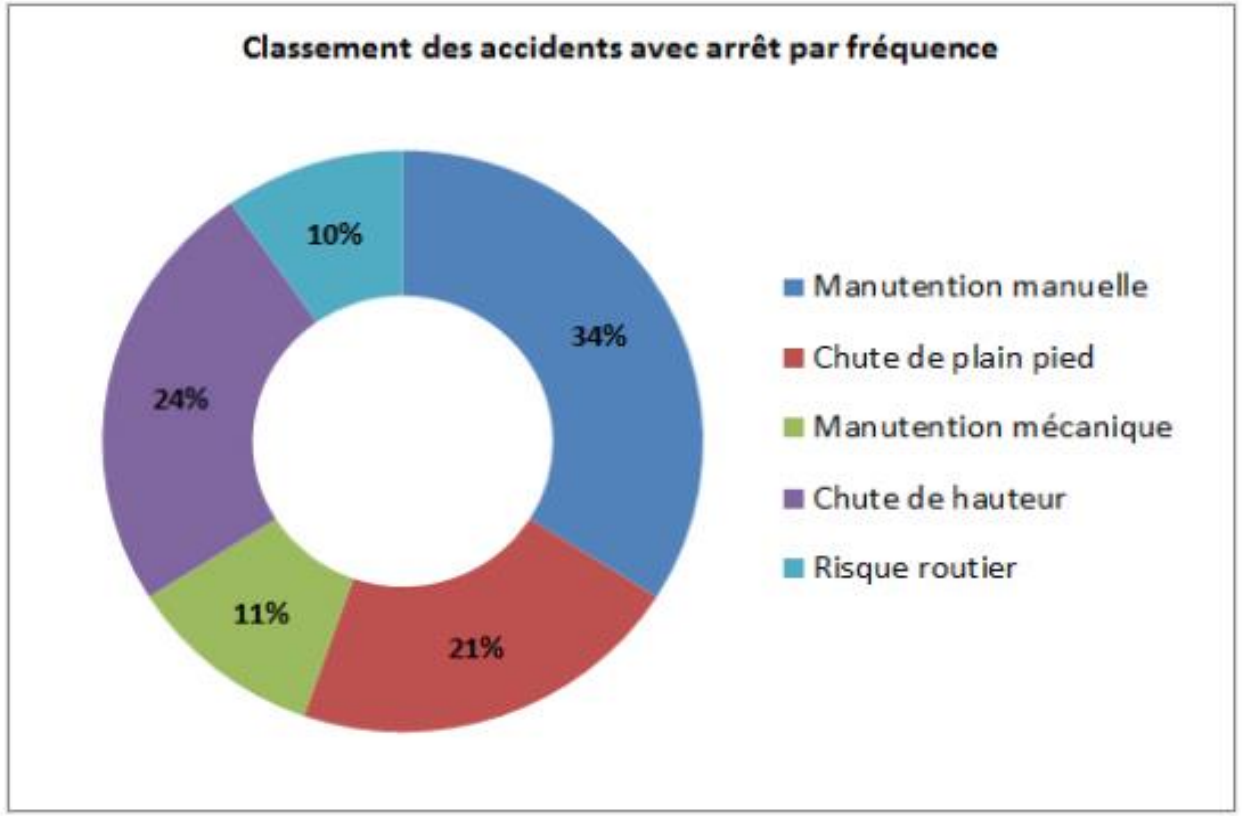

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION : Carsat Sud-Est Retraite & Santé au travail

DES ACCIDENTS ET DES MALADIES PROFESSIONNELLES

La sinistralité du secteur TRM

9
ACCIDENTS SUR
10
ONT LIEU VÉHICULE
À L'ARRÊT

CHARGEMENT ET DÉCHARGEMENT DE MARCHANDISES

Les manutentions manuelles représentent :

→ 1 accident du travail sur 3 dans le transport ;

→ la 1re source de pénibilité citée par les conducteurs.

l'Assurance Maladie
RISQUES PROFESSIONNELS

DES ACCIDENTS ET DES MALADIES PROFESSIONNELLES

Code NAF2	Libellé du code NAF2	Salariés	Heures travaillées	AT en 1er règlement	dont AT avec 4 jours d'arrêt ou plus sur l'année	Nouvelles IP	dont IP avec taux < 10%	dont IP avec taux ≥ 10%	Décès	Journées d'IT	IF	TF	TG	IG
52	Entreposage et services auxiliaires des transports	289 547	514 437 563	17 504	16 166	789	576	213	11	1 254 550	60,5	34	2,4	14,6
5210A	Entreposage et stockage frigorifique	14 148	24 108 872	1 305	1 207	51	38	13	2	91 444	626	92,2	54,1	3,8	26
5210B	Entreposage et stockage non frigorifique	90 136	156 480 004	6 352	5 854	203	154	49		430 246	1 612	70,5	40,6	2,7	10,3

VUES DE L'ACTIVITÉ SANS FILTRES

Depuis un quai ouvert

DES SITUATIONS DE TRAVAIL VÉCUES

Un hayon pour liaison

DES SITUATIONS DE TRAVAIL VÉCUES

DES SITUATIONS DE TRAVAIL VÉCUES

Départ intempestif d'un camion

DES SITUATIONS DE TRAVAIL VÉCUES

Glissement d'un camion

DES SITUATIONS DE TRAVAIL VÉCUES

Des chariots et des hommes dans un entrepôt

DES SITUATIONS DE TRAVAIL VÉCUES

ATELIERS entreprises

UN PANORAMA DES RISQUES PENDANT LES OPÉRATIONS DE TRANSBORDEMENT

L'Assurance Maladie
RISQUES PROFESSIONNELS
VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION :
Carsat Retraite & Santé au travail
Sud-Est

LIEU DE TOUS LES DANGERS

Les Situations Dangereuses Prioritaires

DEPART INTEMPESTIF
&
GLISSEMENT

CHUTE DE HAUTEUR

ATELIERS entreprises

AGIR SUR LES RISQUES

L'Assurance Maladie
RISQUES PROFESSIONNELS
VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION :
Carsat Retraite & Santé au travail
Sud-Est

DES SOLUTIONS:

✓ORGANISATIONNELLES

✓TECHNIQUES

✓HUMAINES

DES SOLUTIONS:

✓ORGANISATIONNELLES

DES SOLUTIONS ORGANISATIONNELLES

CODE DU TRAVAIL

Chargement, déchargement

- Article R 4515-1 et suivants

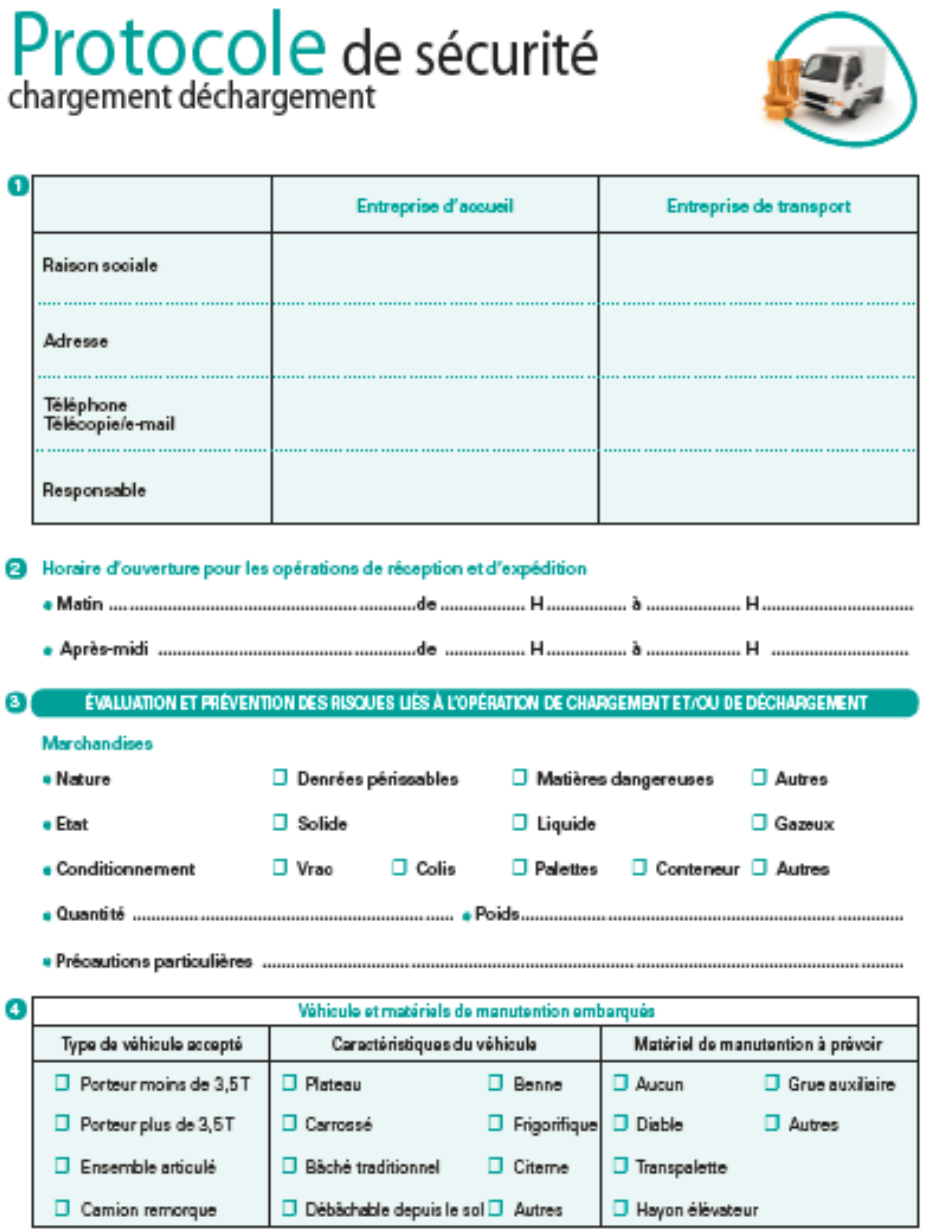

Protocole de sécurité
chargement déchargement

1

	Entreprise d'accueil	Entreprise de transport
Raison sociale		
Adresse		
Téléphone Télécopie/e-mail		
Responsable		

2 Horaire d'ouverture pour les opérations de réception et d'expédition

- Matin ..... de ..... H ..... à ..... H .....
- Après-midi ..... de ..... H ..... à ..... H .....

3 ÉVALUATION ET PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'OPÉRATION DE CHARGEMENT ET/OU DE DÉCHARGEMENT

Marchandises

- Nature ❑ Denrées périssables ❑ Matières dangereuses ❑ Autres
- Etat ❑ Solide ❑ Liquide ❑ Gazeux
- Conditionnement ❑ Vrac ❑ Colis ❑ Palettes ❑ Conteneur ❑ Autres
- Quantité ..... • Poids .....
- Précautions particulières .....

4 Véhicule et matériels de manutention embarqués

Type de véhicule accepté	Caractéristiques du véhicule		Matériel de manutention à prévoir	
❑ Porteur moins de 3,5T	❑ Plateau	❑ Benne	❑ Aucun	❑ Grue auxiliaire
❑ Porteur plus de 3,5T	❑ Carrossé	❑ Frigorifique	❑ Diable	❑ Autres
❑ Ensemble articulé	❑ Bâché traditionnel	❑ Citerne	❑ Transpalette	
❑ Camion remorque	❑ Débâchable depuis le sol	❑ Autres	❑ Hayon élévateur	

L'Assurance Maladie
RISQUES PROFESSIONNELS

DES SOLUTIONS ORGANISATIONNELLES

PROTOCOLE DE SECURITE

Définition:

Les opérations de chargement ou de déchargement, font l'objet d'un **document écrit**,
dit «protocole de sécurité», remplaçant le plan de prévention *(R. 4515-4).*

Obligation:

Les dispositions du présent chapitre s'appliquent aux opérations de chargement ou de déchargement réalisées **par des entreprises extérieures** transportant des marchandises, en provenance ou à destination d'un lieu extérieur à l'enceinte de l'entreprise utilisatrice, dite «**entreprise d'accueil**» *(R. 4515-1)*.

Format:

Le protocole de sécurité comprend les informations utiles à **l'évaluation des risques** de toute nature générés par l'opération ainsi que **les mesures de prévention et de sécurité** à observer à chacune des phases de sa réalisation *(R. 4515-5)* .

Mise en œuvre:

Le protocole de sécurité est établi dans le cadre d'un **échange** entre les employeurs intéressés, **préalablement à la réalisation** de l'opération *(R. 4515-8)*.

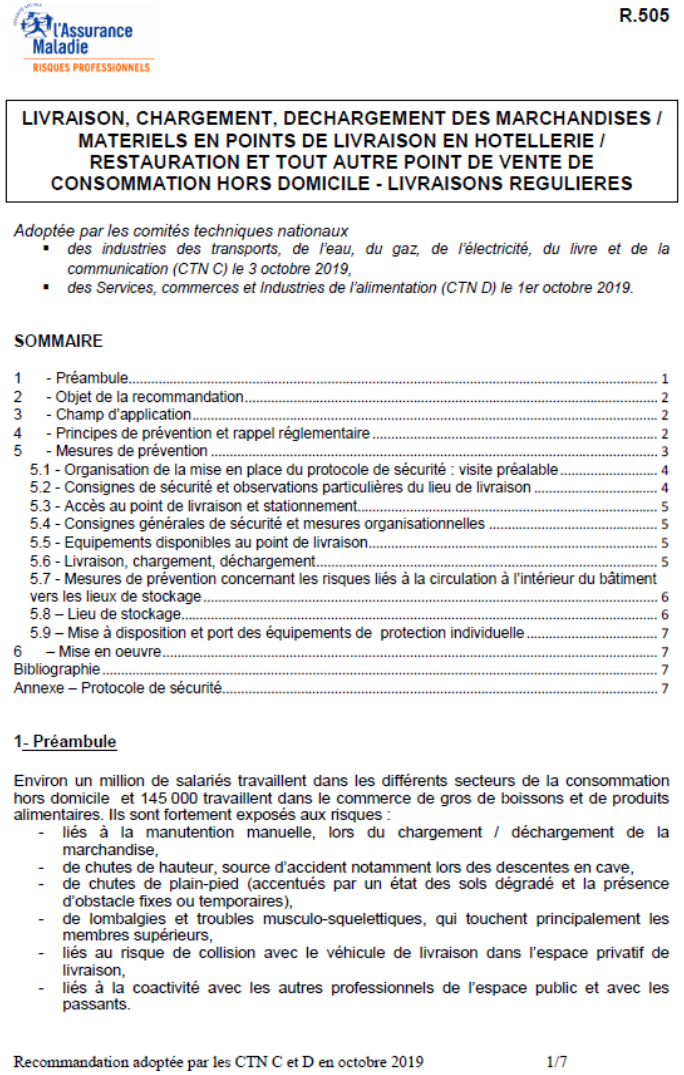

l'Assurance Maladie
RISQUES PROFESSIONNELS

R.505

LIVRAISON, CHARGEMENT, DECHARGEMENT DES MARCHANDISES / MATERIELS EN POINTS DE LIVRAISON EN HOTELLERIE / RESTAURATION ET TOUT AUTRE POINT DE VENTE DE CONSOMMATION HORS DOMICILE - LIVRAISONS REGULIERES

Adoptée par les comités techniques nationaux
- *des industries des transports, de l'eau, du gaz, de l'électricité, du livre et de la communication (CTN C) le 3 octobre 2019,*
- *des Services, commerces et Industries de l'alimentation (CTN D) le 1er octobre 2019.*

SOMMAIRE

1 - Préambule ... 1
2 - Objet de la recommandation ... 2
3 - Champ d'application ... 2
4 - Principes de prévention et rappel réglementaire ... 2
5 - Mesures de prévention ... 3
5.1 - Organisation de la mise en place du protocole de sécurité : visite préalable ... 4
5.2 - Consignes de sécurité et observations particulières du lieu de livraison ... 4
5.3 - Accès au point de livraison et stationnement ... 5
5.4 - Consignes générales de sécurité et mesures organisationnelles ... 5
5.5 - Equipements disponibles au point de livraison ... 5
5.6 - Livraison, chargement, déchargement ... 5
5.7 - Mesures de prévention concernant les risques liés à la circulation à l'intérieur du bâtiment vers les lieux de stockage ... 6
5.8 – Lieu de stockage ... 6
5.9 – Mise à disposition et port des équipements de protection individuelle ... 7
6 – Mise en oeuvre ... 7
Bibliographie ... 7
Annexe – Protocole de sécurité ... 7

1- Préambule

Environ un million de salariés travaillent dans les différents secteurs de la consommation hors domicile et 145 000 travaillent dans le commerce de gros de boissons et de produits alimentaires. Ils sont fortement exposés aux risques :
- liés à la manutention manuelle, lors du chargement / déchargement de la marchandise,
- de chutes de hauteur, source d'accident notamment lors des descentes en cave,
- de chutes de plain-pied (accentués par un état des sols dégradé et la présence d'obstacle fixes ou temporaires),
- de lombalgies et troubles musculo-squelettiques, qui touchent principalement les membres supérieurs,
- liés au risque de collision avec le véhicule de livraison dans l'espace privatif de livraison,
- liés à la coactivité avec les autres professionnels de l'espace public et avec les passants.

Recommandation adoptée par les CTN C et D en octobre 2019 1/7

Conditions d'accès

- ❒ Pont roulant
- ❒ Transpalette électrique
- ❒ Autres
- ❒ Passerelle de débâchage ou autres dispositifs
- ❒ Transpalette manuel

6/7 Circulation dans l'entreprise

- **Joindre un plan de circulation avec les consignes générales**

8 Déroulement de l'opération

- **Opération**
  - ❒ Chargement
  - ❒ Réalisé par l'entreprise d'accueil
  - ❒ Déchargement
  - ❒ Réalisé par l'entreprise de transport

Gestion du
Risque Circulation

Adéquation véhicule / lieu de transbordement

4 Véhicule et matériels de manutention embarqués

Type de véhicule accepté	Caractéristiques du véhicule		Matériel de manutention à prévoir	
❒ Porteur moins de 3,5T	❒ Plateau	❒ Benne	❒ Aucun	❒ Grue auxiliaire
❒ Porteur plus de 3,5T	❒ Carrossé	❒ Frigorifique	❒ Diable	❒ Autres
❒ Ensemble articulé	❒ Bâché traditionnel	❒ Citerne	❒ Transpalette	
❒ Camion remorque	❒ Débâchable depuis le sol	❒ Autres	❒ Hayon élévateur	

5 Matériel mis à disposition par l'entreprise d'accueil

❒ Quai ❒ Chariot élévateur ❒ Diable

❒ Pont roulant ❒ Transpalette électrique ❒ Autres

❒ Passerelle de débâchage ou autres dispositifs ❒ Transpalette manuel

Gestion du Risque de Chute

Identification du moyen de manutention adapté

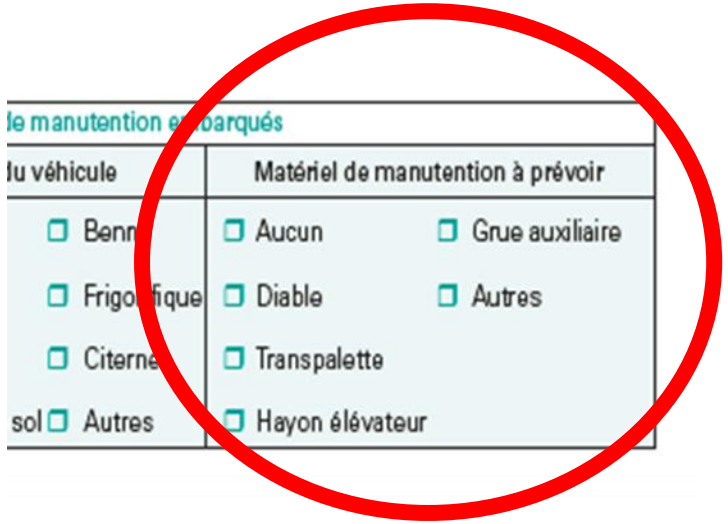

de manutention embarqués	
du véhicule	Matériel de manutention à prévoir
☐ Benne	☐ Aucun ☐ Grue auxiliaire
☐ Frigorifique	☐ Diable ☐ Autres
☐ Citerne	☐ Transpalette
sol ☐ Autres	☐ Hayon élévateur

Gestion du Risque de TMS

Désignation de l'entreprise chargée de la mise à disposition des moyens de manutention

4 Véhicule et matériels de manutention embarqués

Type de véhicule accepté	Caractéristiques du véhicule		Matériel de manutention à prévoir	
☐ Porteur moins de 3,5 T	☐ Plateau	☐ Benne	☐ Aucun	☐ Grue auxiliaire
☐ Porteur plus de 3,5 T	☐ Carrossé	☐ Frigorifique	☐ Diable	☐ Autres
☐ Ensemble articulé	☐ Bâché traditionnel	☐ Citerne	☐ Transpalette	
☐ Camion remorque	☐ Débâchable depuis le sol	☐ Autres	☐ Hayon élévateur	

5 Matériel mis à disposition par l'entreprise d'accueil

☐ Quai	☐ Chariot élévateur	☐ Diable
☐ Pont roulant	☐ Transpalette électrique	☐ Autres
☐ Passerelle de débâchage ou autres dispositifs	☐ Transpalette manuel	

Gestion des Risques de TMS/Chute/Circulation

Attribution de la tâche de transbordement

Déroulement de l'opération

- **Opération**
  - ❒ Chargement
  - ❒ Déchargement
  - ❒ Réalisé par l'entreprise d'accueil
  - ❒ Réalisé par l'entreprise de transport

Gestion des
Risques de TMS/Chute/Circulation

DES SOLUTIONS:

✓TECHNIQUES

DES SOLUTIONS TECHNIQUES

Un plan de circulation à l'entrée du site de 2 x 3 m mini :

- Sens giratoire unique et anti-horaire (facilite la mise à quai à main gauche)
- Identification des zones de circulations et les zones de livraisons
- Reprise des signalisations horizontales et verticales à l'intérieur du site

Gestion du risque circulation

Photo 4.1.
Plan de circulation à l'intérieur du site.

Identification et matérialisation des zones de transbordement

Gestion du risque circulation

DES SOLUTIONS TECHNIQUES

Une signalisation lumineuse

Une alarme sonore associée

Gestion du risque de chute

DES SOLUTIONS TECHNIQUES

Des portes sectionnelles et des barrières ASSERVIES

QUAI FERMÉ

Gestion du risque de chute

DES SOLUTIONS TECHNIQUES

Des portes sectionnelles et des barrières <u>ASSERVIES</u>

QUAI OUVERT

Gestion du risque de chute

DES SOLUTIONS TECHNIQUES

Des butoirs de quai
de 500mm

Gestion du risque d'écrasement

ESPACE DE SAUVEGARDE

DES SOLUTIONS TECHNIQUES

Gestion des mouvements de véhicules

Ca ge / Blocage !?

Gestion du risque de renversement d'engins

DES SOLUTIONS TECHNIQUES

MAINTIEN D'UN CAMION À QUAI

BLOCAGE:

- Manuel

MAINTIEN D'UN CAMION À QUAI

BLOCAGE:

- Semi-automatique

MAINTIEN D'UN CAMION À QUAI

BLOCAGE:

- Semi-automatique

DES SOLUTIONS TECHNIQUES

MAINTIEN D'UN CAMION À QUAI

BLOCAGE:

- Automatique

DES SOLUTIONS TECHNIQUES

Du matériel de jonction sûr et adapté aux gabarits

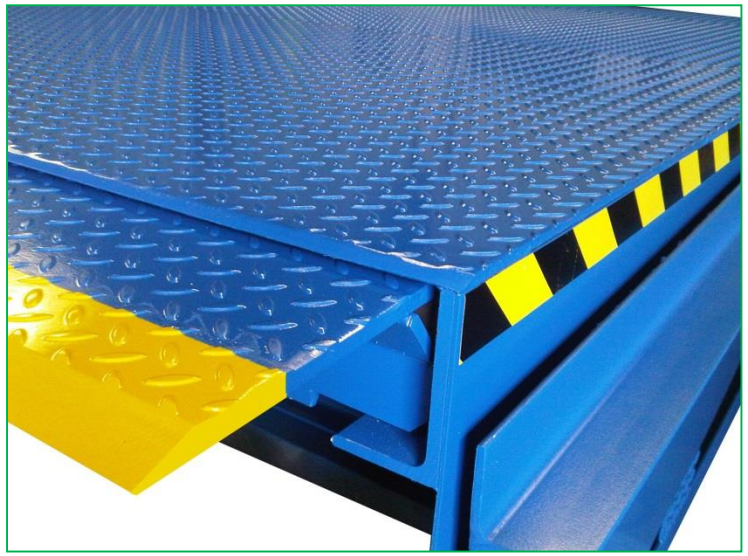

DES SOLUTIONS:

✓**HUMAINES**

CODE DU TRAVAIL

R. 4141-2 : L'employeur informe les travailleurs sur les risques pour leur santé et leur sécurité d'une manière compréhensible pour chacun. Cette information ainsi que la formation à la sécurité sont dispensées lors de l'embauche et **chaque fois que nécessaire.**

Transmission et accompagnement à la mise en œuvre du PROTOCOLE DE SECURITE

DES SOLUTIONS DE FORMATION

Formation à l’utilisation du matériel de jonction

DES SOLUTIONS DE FORMATION

Formation à l'utilisation des systèmes de blocage prévus dans le protocole de sécurité

L’ACCOMPAGNEMENT ET LES AIDES DE LA CARSAT

Les services d’assistances de la Carsat Sud-Est disponibles pour vous aider dans votre démarche de prévention

www.carsat-sudest.fr / Entreprises / Informez-vous sur les RP / Trouvez votre interlocuteur en région

L’ACCOMPAGNEMENT ET LES AIDES DE LA CARSAT

Faites-vous accompagner pour la conception des locaux.

L’intégration de prévention dès l’avant projet est source d’amélioration des conditions de travail et d’économie.

www.carsat-sudest.fr / Entreprises / Agissez sur vos risques professionnels – Conception des locaux

L’ACCOMPAGNEMENT ET LES AIDES DE LA CARSAT

Des formations à la prévention et à la sécurité au travail

www.carsat-sudest.fr / Entreprises – L’offre de formation

L’ACCOMPAGNEMENT ET LES AIDES DE LA CARSAT

Des aides financières

www.carsat-sudest.fr / Entreprises / Agissez sur vos risques professionnels – Demandez une aide financière

ATELIERS entreprises

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE

Hélène Harinck - Chargée de Promotion / Offre de Services

helene.harinck@carsat-sudest.fr

Christophe Cougnenc – ingénieur conseil / pilote de l’action régionale TRM & Logistique

christophe.cougnenc@carsat-sudest.fr

Olivier Trojani – contrôleur de sécurité / copilote de l’action régionale TRM & Logistique

Olivier.trojani@carsat-sudest.fr

Jean-Michel Scotto d’Aniello – contrôleur de sécurité

jean-michel.scotto-daniello@carsat-sudest.fr

Stéphane Florence – contrôleur de sécurité Formateur

stephane.florence@carsat-sudest.fr

L’Assurance Maladie RISQUES PROFESSIONNELS

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION : Carsat Retraite & Santé au travail Sud-Est

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Carsat Sud-Est
35 rue George
13386 Marseille Cedex 20

L'Assurance Maladie
RISQUES PROFESSIONNELS
VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION :
Carsat Sud-Est
Retraite & Santé au travail